



COMMUNE D'ETAULES

Prestation de nettoyage des locaux communaux et de la vitrerie

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Organisme qui passe le marché :

Commune d'ETAULES 27 rue Charles Hervé - 17750 ETAULES

Té. : 05 46 36 41 23 - Fax : 05 46 36 92 42 - E-mail : mairie@ville-etaules17.fr

Objet du marché : Prestations de nettoyage des locaux communaux et de la vitrerie.

Lieu d'exécution : ETAULES

Procédure de passation : Marché à procédure adaptée

Caractéristiques principales :

Date prévisionnelle de commencement de travaux **1^{er} septembre 2019**

Prestations :

- Nettoyage des locaux.
- Nettoyage des vitres intérieures et extérieures.

Durée et présentation du marché : 3 ans.

Les offres et documents de présentation seront rédigés uniquement en langue française

Critères de sélection des offres :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction de :

- ⇒ Montant de l'offre : 0.5
- ⇒ Méthodologie de la prestation : 0.4
- ⇒ Références : 0.10.

Justificatifs à produire :

Ceux figurant au règlement de consultation

Dépôt des candidatures : Les offres seront remises soit :

- ⇒ sous pli cacheté adressé à la mairie d'Etaules, qui portera la mention suivante : MAPA «Prestation de nettoyage des locaux communaux et de la vitrerie»
- ⇒ soit déposées par voie électronique sur la plate-forme : www.marches-securises.fr
- ⇒ soit transmis par mail à la mairie : mairie@ville-etaules17.fr

Date limite de réception des offres : 24 05 2019 à 12 heures 00

Renseignements d'ordre technique auprès :

Services de la Mairie

27 rue Charles Hervé

17750 ETAULES

Tel : 05.46.36.41.23.....

Fax : 05 46 36.92.42

Mail : mairie@ville-etaules17.fr

Adresse auprès de laquelle des renseignements administratifs peuvent être obtenus et où le retrait des dossiers et les offres doivent être envoyées :

Mairie de ETAULES

27 RUE Charles HERVE

17750 ETAULES

Tel : 05 46 36.41.23

Fax : 05 46 36.92.42

Mail : mairie@ville-etaules17.fr

www.marches-securises.fr

Date d'affichage : 22 mars 2019

Date d'envoi à la publication : 22 mars 2019.